

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 2 février 2026
(no 06)

LÉGISLATURE 2025-2030

Sont présent-es :

Membres du Conseil administratif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Conseiller administratif</i>
Monsieur	Gilles MARTI	<i>Administrateur délégué</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI	<i>Président</i>
Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Vice-président</i>

Membres du Conseil municipal

Madame	Patricia BROQUARD
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Madame	Sofia KHETIB GRUNDY
Monsieur	John KÖHL
Monsieur	Snoussi LADDI
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Jérôme SOMOLINOS
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Administration communale

Madame	Martine GREMION ENGELER	<i>Procès-verbaliste</i>
--------	-------------------------	--------------------------

Est excusée :

Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>
--------	-----------------	-------------------

Public : 5

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025
2. Présentation de CMNet
3. Point de situation sur le projet de développement villageois
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du Conseil administratif
6. Rapports des commissions
7. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20 h. Il excuse l'absence de Mme Radice.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025

Les personnes présentes à la séance du 24 novembre approuvent à l'unanimité le procès-verbal, avec remerciements à son autrice.

2. Présentation du CMNet

M. le Président passe la parole à M. Marti.

À l'aide d'exemples affichés sur l'écran, **M. Marti** fait une démonstration de l'usage de cette plateforme et de ses différentes sections. Il explique que CMNet permet de rassembler toutes les informations utiles aux membres du Conseil municipal pour leur travail (PV, convocations, ordres du jour, documents à étudier, délibérations, etc). Il souligne que c'est le secrétariat qui alimente la plateforme, selon les besoins des membres du CA ou du CM. Le fonctionnement, l'arborescence et les différentes options de gestion des documents peuvent évoluer au fur à mesure de la maîtrise de cet outil, tant par les membres du Conseil municipal ou administratif que par les membres du secrétariat.

3. Point de situation sur le projet du développement villageois

M. le Président passe la parole à M. le Maire.

M. le Maire annonce que l'autorisation de construire pour le projet de développement villageois a été délivrée le 19 janvier 2026, ce qui est une excellente nouvelle. Cependant, avant la mise en œuvre, il faut attendre le délai de recours et régler des questions importantes qui sont encore en suspens, ainsi que les délibérations relatives qui doivent être discutées en commission (servitudes à constituer, limites de propriété, rentes DDP, etc).

4. Communication du bureau du Conseil municipal

- a. Document concernant la révision de la loi sur les communications

M. le Président fait mention d'un document reçu par courrier électronique le 26 janvier 2026 et qui a été transmis à tous les membres du Conseil. Il les invite à consulter la lettre et les documents annexes afin qu'ils se fassent une idée plus précise du sujet.

5. Communications du Conseil administratif

- a. Remerciements

M. le Maire remercie tous les membres du Conseil municipal et tous les intervenants dans l'organisation et la tenue des manifestations de fin d'année (fête de l'Escalade, repas de Noël des aînés et Noël communal). Il relève l'excellente implication de chacun pour la réussite de ces événements.

- b. Agrément de la salle Gallay pour la célébration de mariages

M. Cardoso Inacio annonce que, sur sa demande, cette salle peut, depuis le 1^{er} janvier, être utilisée pour célébrer des mariages, car elle a reçu l'agrément du service de l'état civil. Elle sera disponible pour les habitants de Presinge, mais également pour ceux de l'arrondissement. Cependant, afin de limiter les charges sur les employés communaux, des restrictions de jours et d'horaires sont mises en place pour les personnes externes à la commune.

- c. Visite du CERN

M. Cardoso Inacio prolonge le délai d'inscription pour cette visite jusqu'au 6 février.

- d. Règlement pour la gestion des déchets

M. Cardoso Inacio informe que ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026, après avoir été préavisé favorablement par la commission Environnement. Ce document clarifie les divers points de la gestion des déchets, notamment la facturation des levées des déchets des entreprises, et permet au CA d'établir des amendes d'ordre pour les infractions constatées. Pour cela, les employés de la voirie ont été dûment assermentés et pourront dresser des constats qui seront transmis au CA.

e. Règlements CA et CM

M. Marti a procédé à une vérification de tous les règlements communaux et a relevé tous les articles à modifier à la suite du changement de fonctionnement du conseil exécutif.

6. Rapports des commissions

Cohésion sociale / E. Rossi

Depuis la nouvelle législature, les affaires de la jeunesse ne sont plus du ressort de la commission sociale. Après discussion, il a été proposé que les membres de la commission Cohésion sociale soient invités aux séances de la commission Ecole – Jeunesse & Sport, lorsque celle-ci traite des dossiers liés à la jeunesse, telle la sortie à Europa Park.

M. Rossi précise que le fonctionnement de la commission Cohésion sociale a été discuté, afin de déterminer les échéances pour l'attribution des subventions sociales, particulièrement en fin d'année. Ces nouvelles dispositions doivent encore être validées lors de la prochaine réunion des membres de la commission.

Les montants alloués aux subventions sociales ont été diminués dans le budget 2026, cependant, afin de garder le contact avec la Fédération genevoise de coopération (FGC), **M. Rossi** précise que la somme de Fr. 5'000 va lui être réservée pour des projets d'entraide internationale que cette entité va proposer.

M. le Maire remercie la commission pour la mise en place de ce nouveau protocole qui aidera le secrétariat pour le traitement des paiements, surtout en fin d'année.

Ecole – Jeunesse & Sport / S. Laddi

La commission se réunira le 9 février et aura à l'ordre du jour (qui sera mis sur CMNet dès réception au secrétariat) :

- bilan de la fête de l'Escalade
- retour sur les représentations dans les deux crèches
- l'organisation de la sortie à Europa Park
- l'organisation de la plantation d'arbres par les élèves de l'école en partenariat avec la commission Environnement

M. Laddi remercie **M. le Maire** pour les retours positifs sur les manifestations de la fin de l'année.

Culture - Manifestations & Communication / J. Somolinos

La dernière séance de commission s'est tenue le 25 novembre 2025 pour traiter des manifestations de fin d'année qui, selon les retours précédents, se sont bien passées.

Les prochains événements sur Presinge sont :

- 22 mars, Tour de Presinge, (pas organisé par la commune, mais plusieurs membres du CM sont bénévoles)
- 26 avril, Balade transfrontalière (dont la première réunion d'organisation se tiendra le 23 février à Puplinge)
- 29 mars, concert classique à l'église
- 10 mai, le marathon de Genève
- 5-7 juin, Festival Théâtre en campagne
- 27 juin, Promotions des écoles (à Gy)

M. Gaillard donne encore des précisions sur le concert du 29 mars, mentionne les bons retours récoltés pour les fêtes de fin d'année et ajoute qu'il faut déjà penser au recrutement d'une personne pour le rôle du Père Noël en décembre 2026.

Bâtiments / J-P. Gaillard

M. Gaillard recevra le 17 février, en compagnie de M. Renggli, les rapporteurs des analyses CECB+ demandées pour les bâtiments communaux. Puis, le 19 février, la commission en discutera.

D'autre part, **M. Gaillard** fait remarquer que, lors de la reprise en janvier, les participantes des cours Communes-école dans la salle de gym ont eu très froid. **M. le Maire** pense qu'elles ont subi l'inertie de la remise en route du chauffage après les vacances scolaires, mais il en prend note pour l'avenir.

Environnement / P. Broquard

Le 10 décembre, la commission a étudié les offres reçues pour la plantation et l'entretien d'arbres. Elle a attribué à l'entreprise Deléaval la plantation de deux arbres (budget 2025) et à l'entreprise Jacquet la plantation

de deux arbres (budget 2026). Ces arbres seront plantés en remplacement d'éléments morts vers l'allée des chênes.

Lors de cette séance, la commission a également traité :

- Élagages des arbres
- Article sur le FCC CERN pour la prochaine édition du Nant du Paradis
- Nettoyage du ruisseau Nant du Paradis
- Poubelles de tri dans le village. Pour celles vers la salle communale, la commission pense qu'elles doivent être incluses dans les aménagements publics liés au projet de développement villageois.

La prochaine séance est fixée au 20 février.

M. Cardoso Inacio informe que la commune de Choulex a décliné l'offre de rejoindre le groupe de travail CERN-Communes, jugeant cela prématuré. Une séance s'est déjà tenue et une prochaine devrait être agendée au début du printemps. À la question de **M. Thorens** de savoir si le CA de Presinge a des contacts avec les autres magistrats des communes voisines au sujet du FCC CERN, **M. le Maire** répond qu'il en a été question dans les séances du groupement Arve & Lac et de celui de Seymaz-Région, mais que, en général, les autres communes ne se sentent pas vraiment concernées pour le moment.

M. Gaillard rappelle que le jeudi 5 février une séance d'information est organisée à la salle communale de Presinge sur ce sujet, avec des intervenants qui ont des points de vue divers. Pour l'instant, il y a 90 personnes d'inscrites, dont 20 conseillers municipaux et 4 conseillers administratifs de la région.

Pour le sujet d'Agenda 21, les documents déjà établis ont été envoyés aux membres du CM intéressés et une date de réunion doit être fixée. Un membre du CA devrait rejoindre ce groupe de travail.

Routes - Assainissement – Transports & Sécurité / T. Läser

Lors de sa séance de décembre, la commission a traité les sujets suivants :

- La réfection du chemin de Bottéret (en partenariat avec la commune de Puplinge). Il a été constaté qu'il manque un collecteur pour les eaux du ruisseau (travaux de drainage à la charge de Presinge).
- Chemin des Etremblés. Travaux ont été mis en attente. Constat est fait que ce chemin est utilisé principalement par des agriculteurs de Jussy, Meinier et Choulex. Ces communes seront approchées pour demander une participation à sa remise en état.
- Curage des fossés. En l'absence de machine, un appel d'offre sera fait.
- Politique de stationnement dans le village. Le sujet sera traité après la rencontre de M. Cardoso Inacio avec un représentant de la Fondation des parkings en avril.
- Divers : projet d'une mise en valeur d'un chemin pédestre, tour pour les entraînements en vue du Tour de Presinge, projet de deux vélos en libre-service transfrontalier (réponse négative), parcelle communale clôturée par l'établissement scolaire Juvénat (courrier envoyé), déneigement (entreprise contactée pour palier le manque de véhicule cet hiver).

Finances / S. Khetib Grundy

Rien à mentionner

Aménagement du territoire / J. Köhl

Deux séances sont à venir : mercredi 4 février et mardi 17 février.

7. Propositions individuelles et questions

Mme Khetib Grundy demande des explications sur les gardes ruraux. **M. le Maire** résume les étapes qui ont conduit la Commune à intégrer initialement le groupement intercommunal des gardes ruraux, puis à y renoncer (essentiellement en raison des coûts en hausse et de résultats minimes). Cependant, en raison de l'augmentation des déprédations sur l'agriculture, **M. Cardoso Inacio** va proposer à la commission de réfléchir à un éventuel retour à ce service.

M. Läser revient sur la modification qu'il avait demandée sur le procès-verbal de la séance du Conseil du 22 septembre 2025. Il estime que la correction apportée est incomplète et souhaite la changer. Or, il n'est pas d'usage de modifier un procès-verbal de séance après qu'il a été approuvé. **M. Marti** suggère à M. Läser d'apporter à la prochaine séance le texte qu'il conteste et une proposition de remplacement.

M. Gaillard s'enquiert de la prochaine élection complémentaire pour un membre du Conseil administratif et sur ce qu'a prévu la Mairie pour informer la population. Il lui est répondu que la Commune ne peut pas organiser ni débat, ni présentation, car cela est du ressort de chaque candidat.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, **M. le Président** lève la séance à 21h25.

Jean-Pierre RENGGLI
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau